

Dans le cadre des programmes pluriannuels de restauration des cours d'eau, deux maîtres d'ouvrages, Dinan Agglomération et Lamballe Terre et Mer restaurent les rivières du bassin versant de la Baie de la Fresnaye et de l'Arguenon. Les techniciens en charge des remises en talweg et autres travaux de restauration des milieux aquatiques sont :



Pour le bassin versant Arguenon amont :
 Contact : Aurélie MARTIN
 Tél : 06 21 53 91 48
 @ : aurelie.martin@lamballe-terre-mer.bzh



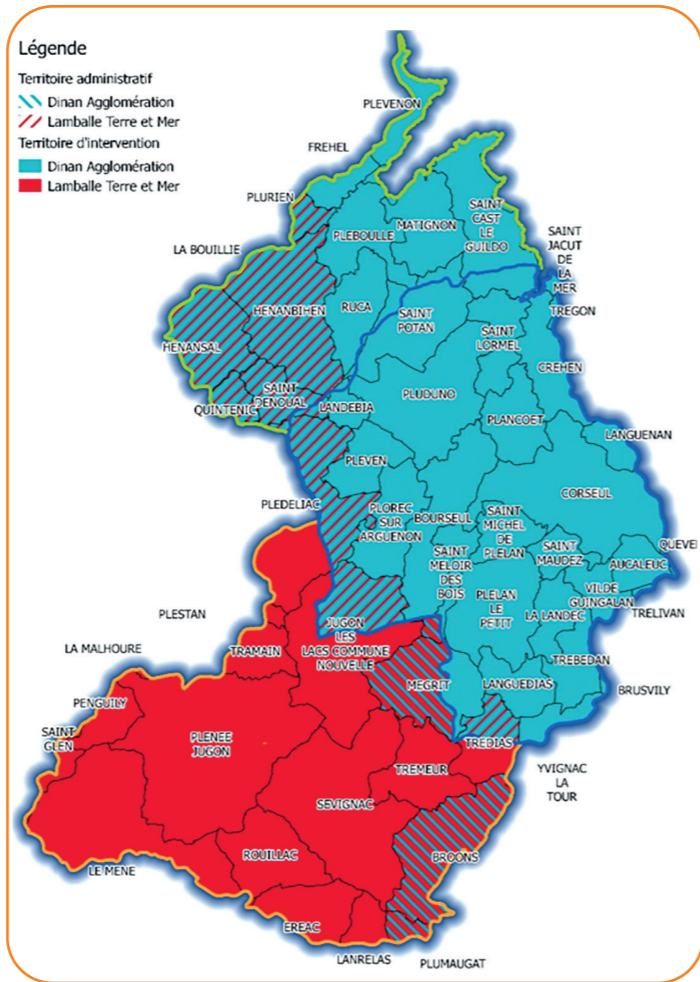
Pour le bassin versant Arguenon aval :
 Contact : Gaël MARMAN
 Tél : 06 08 05 09 81
 @ : g.marmain@dinan-agglomeration.fr

Pour le bassin versant de la Baie de la Fresnaye :
 Contact : Simon MAIGNAN
 Tél : 07 62 78 96 92
 @ : s.maignan@dinan-agglomeration.fr



POUR LE RETOUR DU PRINTEMPS DU 20 AU 30 MARS, PARTICIPEZ À LA SEMAINE POUR LES ALTERNATIVES AUX PESTICIDES (SPAP).

L'objectif de la SPAP est d'informer les citoyens sur les risques de l'exposition aux pesticides et de promouvoir des solutions alternatives, consommer et produire plus durablement pour notre santé et pour notre planète. Venez découvrir comment chacun peut agir au quotidien sur différents événements coordonnés par le SMAP et Lamballe Terre & Mer
<https://www.semaine-sans-pesticides.fr>
<https://www.smap22.fr>



La qualité de l'eau sur 3 mois à l'Usine de Pléven

D'OCTOBRE 2019 À DÉCEMBRE 2019	VALEUR LA PLUS ÉLEVÉE AVANT TRAITEMENT	VALEUR LA PLUS ÉLEVÉE APRÈS TRAITEMENT	VALEUR MOYENNE APRÈS TRAITEMENT
NITRATES	37 mg/l	30 mg/l	18 mg/l
S-MÉTOLACHLORE (DÉSHERBANT AGRICOLE)	0,05 µg/l	<0,02 µg/l	<0,02 µg/l
MÉTALDÉHYDE (ANTI-LIMACES UTILISABLE PAR TOUS)	<0,02 µg/l	<0,02 µg/l	<0,02 µg/l

Nitrates en mg/L: 0 à 50 (green), 50-100 (yellow), supérieur à 100 (red)
 S-Métolachlore / Métaldéhyde en µg/L: 0 à 0,1 (green), 0,1 à 2 (yellow), supérieur à 2 (red)
 Source : Contrôle officiel du Ministère de la Santé (ARS Pôle Santé - Environnement - St Brieuc)

Tirage : 14 300 exemplaires (ensemble des foyers du SAGE Arguenon-Baie de la Fresnaye)
 Rédaction-contact : Aurélie MARTIN (Technicienne milieux aquatiques Lamballe Terre & Mer) Jérôme ROUXEL (Technicien milieux aquatiques Lamballe Terre & Mer) Simon MAIGNAN (Technicien milieux aquatiques Dinan Agglomération) Gaël MARMAN (Technicien milieux aquatiques Dinan Agglomération) Andréa QUERVILLE (Technicienne SAGE et Bassin Versant) Syndicat Mixte Arguenon-Penthièvre - La Ville Hatté - 22130 pléven, tél : 02 96 84 49 10
 Direction de la Publication : Michel RAFFRAY (Président du SMAP), Daniel BARON (Président de la CLE du SAGE)
 Conception : Eole Communication - Impression : Imprimerie Morvan-Fouillet
 Crédits Photos : SMAP, Dinan Agglomération, Lamballe Terre & Mer, Générations Futures, Paysan Breton, Nicolas DUBOIS



L'eau'bservatoire

DU SAGE ARGUENON - BAIE DE LA FRESNAYE

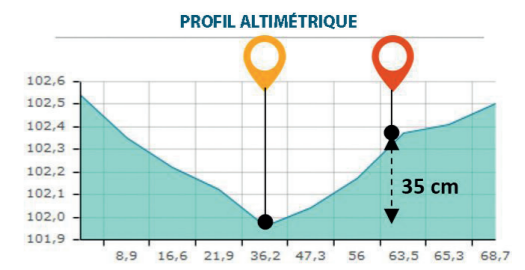
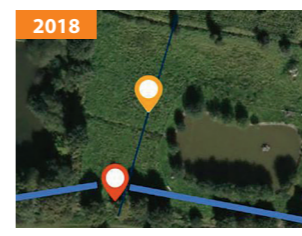
LA REMISE DU COURS D'EAU DANS SON LIT NATUREL : UNE ACTION PHARE

De tout temps, l'Homme a voulu maîtriser le cours des rivières (moulins, barrages...). C'est ainsi que de nombreux cours d'eau ont été déplacés en bordure de parcelles afin, de limiter les débordements hivernaux, de libérer de l'espace, ou de marquer une limite de propriété, ... Ces déplacements de rivières ont engendré de graves dysfonctionnements sur les milieux aquatiques, dont les effets vont s'accroître dans un contexte de réchauffement climatique.

DEFINITION REMISE EN TALWEG : recréation d'une rivière dans les points bas d'une vallée

EXEMPLE DE DÉPLACEMENT D'UN COURS D'EAU

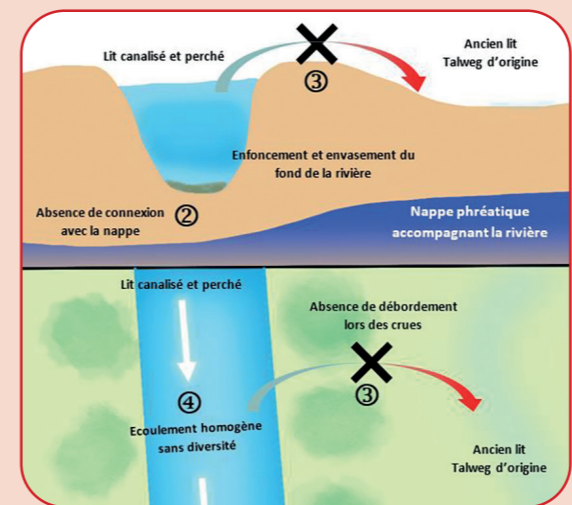
L'aspect paysager et récréatif (création d'un étang) peut également conduire à déplacer les cours d'eau.



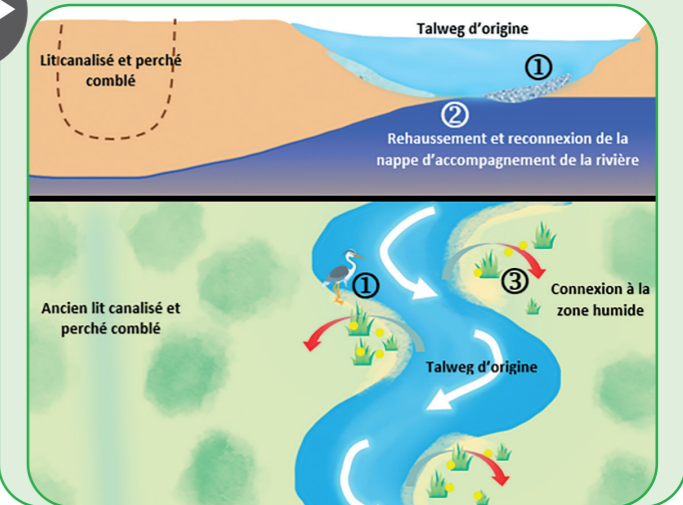
1950 : le point bas se situe au niveau du marqueur orange- le cours d'eau aussi (zone plus foncée signalant présence d'eau, trait bleu).
Entre temps le cours d'eau a été déplacé comme le montre la photo de 2018.
2018 : Le cours d'eau se situe maintenant au niveau du marqueur rouge. Présence d'étangs sur le lit originel de la rivière.

POURQUOI REMETTRE EN TALWEG ?

- CONSÉQUENCES DU DÉPLACEMENT D'UN COURS D'EAU HORS DE SON TALWEG**
- 1 Enfoncement du fond de la rivière : le cours d'eau cherche à regagner les points bas et, pour ce faire, va éroder ses berges et le fond de son lit. À terme, le cours d'eau est surdimensionné et le fond est vaseux.
 - 2 Absence de connexion avec la nappe phréatique ce qui favorise l'assèchement précoce du cours d'eau durant la période estivale.
 - 3 Diminutions des débordements lors des crues. Cela reporte et amplifie le risque inondation en aval.
 - 4 Écoulement homogène, sans diversité : biodiversité limitée et qualité des eaux réduite.



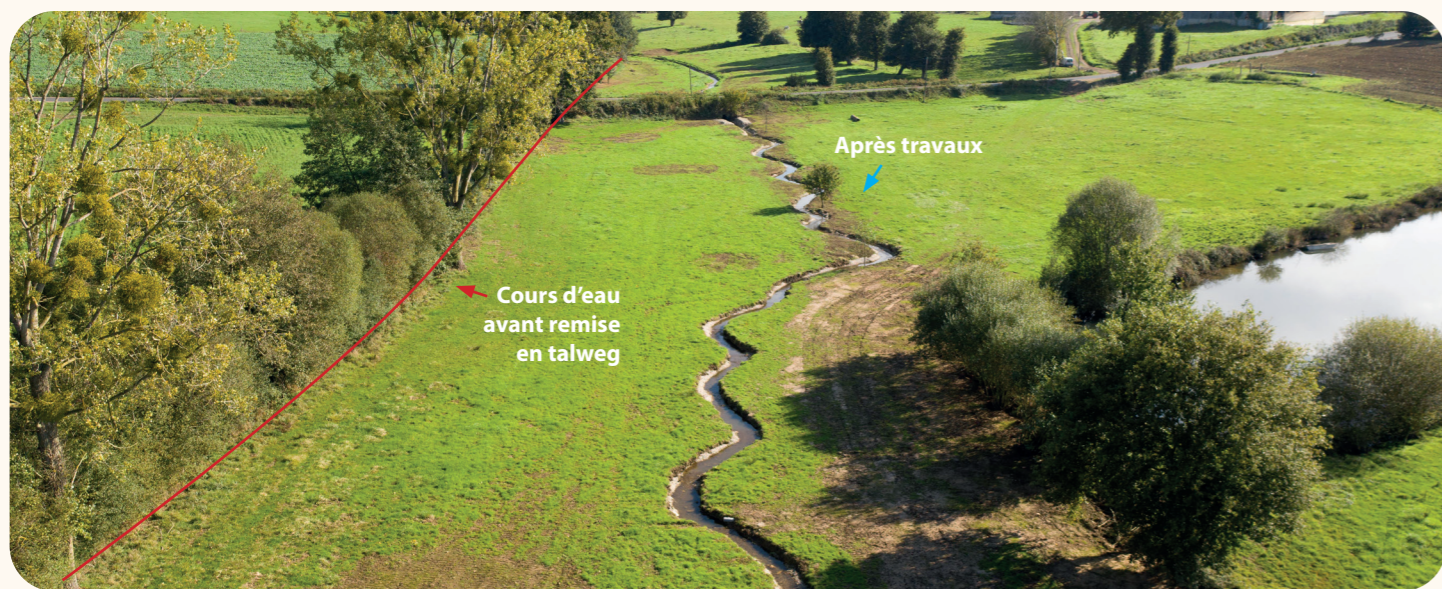
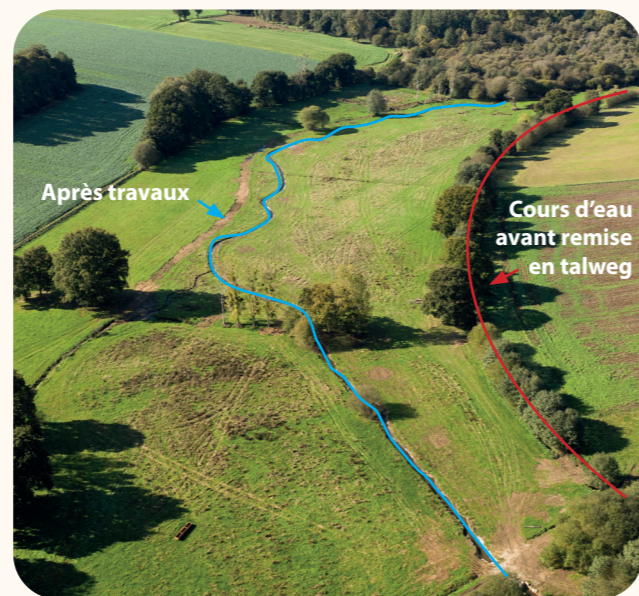
- BÉNÉFICES ATTENDUS D'UNE REMISE EN TALWEG D'UN COURS D'EAU**
- 1 Diversité des écoulements favorisant la présence d'habitats aquatiques, propices à la biodiversité et à une bonne qualité d'eau.
 - 2 Connexion à la nappe : le cours d'eau reste en eau plus longtemps.
 - 3 Connexion à la zone humide qui fonctionne comme une éponge, stockant l'eau en hiver et la redonnant durant la période estivale. On retrouve alors les caractéristiques de ce milieu : une biodiversité remarquable, un rôle épurateur des eaux, le tamponnage des crues.



Adapté de : OFB le retour du cours d'eau dans son talweg @Graphies

CE DOCUMENT A ÉTÉ IMPRIMÉ SUR PAPIER RECYCLÉ - NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE

Lors du diagnostic de terrain, le technicien milieux aquatiques de Lamballe Terre & Mer, agissant sur le bassin versant de l'Arguenon, a constaté des perturbations sur le cours d'eau du Mirbel. Les relevés de terrains ont montré que le cours d'eau n'était pas dans son point bas. Après avoir rencontré les propriétaires pour expliquer le projet de remise en talweg, une pêche d'inventaire a été réalisée sur le cours d'eau. Cette dernière a montré qu'il y avait peu de poisson sur ce tronçon. La truite fario qui est l'espèce commune dans ce type de cours d'eau avait quasiment disparue. L'absence d'habitat, de végétation aquatique et de substrat ne permettaient pas d'accueillir les truites lors de leurs différents stades de vie. Le projet se situe sur le cours d'eau du Mirbel un affluent de la Rosette qui alimente le plan d'eau de Jugon les Lacs. Localisé sur la commune de Trémeur, le tronçon restauré représente un linéaire de 1 km 630. Trois agriculteurs étaient concernés.

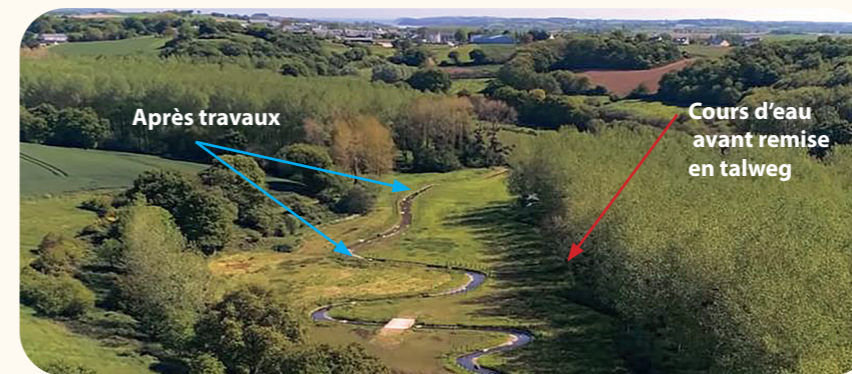


TÉMOIGNAGE D'UN AGRICULTEUR CONCERNÉ PAR LE PROJET : GUY CORBEL

« C'est une parcelle que j'exploite depuis une dizaine d'années. Lorsque le technicien est venu me voir pour m'expliquer le projet, j'ai tout de suite saisi les objectifs. J'avais observé que la rivière ne fonctionnait pas normalement, je l'ai souvent vu déborder et s'écouler dans la prairie. Remettre le cours d'eau dans son lit d'origine et ainsi le reconnecter à sa nappe phréatique me semblait cohérent. Le monde agricole est sensible à la ressource en eau devenue fragile. Depuis plusieurs années, on remarque une baisse des nappes phréatiques. Ces travaux permettront de réalimenter la nappe en hiver et soutenir les niveaux d'eau en été. De plus en plus d'agriculteurs prennent conscience que la rivière fait partie de l'environnement de l'exploitation agricole et qu'il faut la préserver. »



Dinan Agglomération, maître d'ouvrage du « volet milieux aquatiques » du Plan Algues Vertes sur le bassin versant de la Baie de la Fresnaye, met en place un programme d'actions destiné à améliorer la qualité des cours d'eau et des zones humides. Ce programme fait suite à un diagnostic réalisé en 2016 faisant le constat d'une altération accentuée des cours d'eau, liée aux actions anthropiques (recalibrage et rectification des rivières, drainage des sols, etc.).



À la limite entre les communes d'Héanbihen et Pléboulle, un tronçon de la rivière du Frémur avait été rectifié entre 1806 et 1826. Les méandres, caractéristiques de ce type de cours d'eau en plaine alluviale, ont été supprimés jadis pour laisser place à un lit rectiligne, et très profond afin de faciliter l'exploitation agricole de cette prairie. Il en résultait un envasement excessif, un creusement du fond du lit, et des écoulements homogènes et lents. Ces dysfonctionnements rendaient le cours d'eau peu propice à la vie aquatique comme en témoigne la pêche d'inventaire réalisée avant travaux afin d'évaluer les populations de poissons en place. C'est pourquoi il fut décidé de rediriger le cours d'eau dans son emplacement originel, en fond de vallée. Des petites mares ont également été creusées et des arbres plantés en bordure de la rivière afin de constituer des refuges pour la biodiversité, maintenir les berges, et de filtrer les divers polluants pouvant provenir des versants et de la vallée. Afin de maintenir la gestion agricole de cette prairie, une clôture, une passerelle et des points d'abreuvement ont été installés.

Plus d'un an après les travaux, la nature reprend petit à petit ses droits dans la zone humide et le cours d'eau. Les arbres commencent à prendre de la hauteur, les petites mares recrées accueillent déjà de nombreux amphibiens et la population de poissons a augmenté significativement, notamment celle des truites fario qui a été multipliée par vingt en seulement un an !

TÉMOIGNAGE DE LA PROPRIÉTAIRE DE LA PARCELLE : BRIGITTE TIBOT

« Quand Simon Maignan, technicien milieux aquatiques à Dinan Agglomération, est venu me présenter le projet en janvier 2018, j'ai dit « oui » immédiatement. En effet, comment refuser de permettre à la nature de reprendre sa place ? Si la rivière retrouve son lit d'origine, ou presque, elle pourra déborder en hiver et déposer ses alluvions (sédiments) si riches sur la prairie. Mes chevaux pourront alors disposer d'herbe en quantité et en qualité lors de la belle saison, car comme le disait mon grand-père « Un cours d'eau qui déborde en hiver c'est du foin assuré pour l'été ! ». « Au-delà de l'intérêt lié à l'utilisation de cette prairie, ce qui m'a motivé principalement à prendre part à ce projet est la plus-value environnementale. Le nouveau tracé lui permet de retrouver presque tous ses méandres d'origine. Il lui permet aussi d'avoir plus de mouvements, plus d'oxygénation, et une arrivée moins directe dans la baie de la Fresnaye. Tout cela favorise la faune, la flore et la qualité de l'eau de la rivière qui se jette non loin de là dans la mer. C'est un projet qui a pour objectif de restaurer cette vallée humide, à fort enjeu, dans un contexte de réchauffement climatique. »

